

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2016

SÉCURITÉ DE L'USAGE DES DRONES CIVILS - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 19

présenté par
Mme Le Vern

ARTICLE 4

A l'alinéa 6, substituer au mot :

« emportent »

les mots :

« sont équipés d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.